

Coup d'œil sur la négociation locale CSDPS

Les dernières séances de négociation ont essentiellement porté sur deux sujets : le comité de participation de l'établissement ainsi que les congés sans traitement.

Concernant le CPE, tant le syndicat que la partie patronale se sont présentées à la table de négociation avec des demandes. Après de bons échanges, les parties ont convenu de poursuivre les discussions en explorant une piste qui permettrait l'atteinte de leurs objectifs prioritaires.

Pour ce qui est des modalités des congés sans traitement, et particulièrement les congés à temps partiel, le syndicat a dû résister à une volonté de resserrement des pratiques actuelles au primaire. Malgré un rapport de force limité sur cette question, le congé étant accordé à la discrétion de la commission, le résultat final des pourparlers est jugé satisfaisant par l'équipe syndicale de négociation.

Les sujets suivants ont aussi été abordés et ont fait l'objet d'un accord des parties:

Déléguée ou délégué syndical (3-5.00)

Comité de perfectionnement (4-4.00)

Conrad Berry
Porte-parole

Debbie Denis
Pour le comité de mobilisation

Après 10 ans, c'est le temps !